



MESSAGE AUX FAMILLES D'ENFANTS EN BAS ÂGE ATTEINTS D'AUTISME

Message important aux familles du Massachusetts ayant des enfants de moins de 9 ans chez qui des troubles du spectre autistique ont été diagnostiqués Inscription libre, du 17 au 31 octobre 2017

Le Service pour Autistes du Département d'Aide au Développement (DDS) propose un Programme d'Autorisation spéciale pour Autistes comprenant des interventions face à face appelées à aider les enfants autistes présentant de graves problèmes de comportement, d'interaction sociale et de communication, à travers un service nommé « **Expanded Habilitation, Education** » (Habilitation et éducation élargies - services et assistance intensifs à domicile). Ce service est fourni au domicile de l'enfant ou dans un autre milieu familial, sous la supervision d'un personnel clinique adéquatement formé ; il peut durer au total trois années. L'autorisation spéciale prévoit aussi des services de soutien appropriés tels que des activités d'intégration communautaire et des soins de répit. À l'échéance des 3 années de services intensifs, l'enfant peut bénéficier de services complémentaires en fonction de ses besoins afin de l'aider dans sa transition hors du Programme d'Autorisation spéciale intensif - et ce, jusqu'à son 9e anniversaire.

Le Programme est actuellement en mesure de servir 385 enfants, et bien que le Programme d'Autorisation spéciale pour Autistes soit presque au complet pour le moment, il y a continuellement des enfants qui quittent le programme à l'occasion de leur neuvième anniversaire ou pour d'autres raisons. C'est pourquoi nous voulons maintenir à jour la liste de demandeurs, afin de pouvoir nous y reporter lorsque des vacances surviennent au Programme. Le Service pour Autistes offre ainsi une occasion de demander à s'inscrire au Programme au cours d'une période de demande d'inscription libre. La dernière période d'inscription libre remonte à octobre 2016. **La période de demande d'inscription libre s'étend du 17 au 31 octobre. Le Service pour Autistes rejettera toute demande reçue en dehors de ces dates. Si vous avez soumis une demande au cours de la dernière période de demande d'inscription libre en octobre 2016, VOUS DEVEZ SOUMETTRE UNE NOUVELLE DEMANDE POUR 2017.**

Le Programme réserve un certain nombre d'inscriptions aux enfants âgés de trois ans quittant les services d'Intervention Précoce. Cela signifie que le Service pour Autistes réserve au total 20 places à travers l'État aux enfants de trois ans. Ces enfants doivent remplir les conditions financières et médicales d'éligibilité au Programme.

L'Autorisation spéciale restera applicable à l'enfant jusqu'à son 9e anniversaire, s'il présente un trouble autistique conforme aux critères d'éligibilité au Programme d'Autorisation spéciale. Tout service fourni en vertu de l'autorisation spéciale exigera que l'enfant continue de remplir les conditions financières et médicales d'éligibilité au Programme d'Autorisation spéciale.

Ci-dessous, les conditions d'éligibilité au Programme d'Autorisation spéciale pour Autistes :

Éligibilité : Conditions devant être obligatoirement remplies pour la participation à ce programme :

1. Le **diagnostic de trouble du spectre autistique doit être confirmé** chez l'enfant, sous réserve de vérification par l'Agence des services de développement.
2. L'enfant ne doit pas avoir atteint son 9e anniversaire. L'enfant peut participer de la naissance à l'âge de 8 ans.
3. L'enfant doit résider dans le Massachusetts.
4. L'enfant doit avoir besoin du niveau de service correspondant à celui d'un Centre de Soins Intermédiaires pour personnes présentant des Déficiences Intellectuelles (ICF/ID) selon l'évaluation de l'AGENCE DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT.
5. La famille choisit que l'enfant reçoive les services à domicile et dans la communauté de résidence.
6. L'enfant doit être à même de recevoir les services en toute sécurité dans la communauté.
7. L'enfant doit être légalement représenté par une personne apte à superviser les services fournis dans le cadre du Programme d'Autorisation spéciale.
8. L'enfant doit être trouvé éligible, selon l'agence MassHealth, à bénéficier de la protection sociale MassHealth Standard. Les familles qui n'ont pas encore déposé une demande de protection MassHealth doivent le faire en remplissant le formulaire d'inscription au Programme d'Autorisation spéciale.

MESSAGE AUX FAMILLES D'ENFANTS EN BAS ÂGE ATTEINTS D'AUTISME

Comment déposer une demande d'inscription à Masshealth? Vous pouvez soumettre votre demande d'inscription à Masshealth par l'une des méthodes ci-dessous :

Ouvrez une session sur votre compte en ligne à MAhealthconnector.org. Si vous n'avez pas encore un compte en ligne, vous pouvez en créer un.

La demande soumise en ligne peut être un moyen plus rapide d'obtenir votre couverture médicale que la demande soumise par la poste.

Expédiez votre demande signée à l'adresse postale suivante :
Health Insurance Processing Center
P.O. Box 4405
Taunton, MA 02780.

Expédiez votre demande signée par fax au 1-857-323-8300.

Appelez le Service Clientèle MassHealth au 1-800-841-2900 (TTY: 1-877-623-7773 pour les personnes malentendantes ou ayant des difficultés d'élocution) ou au 1-877-MA ENROLL (1-877-623-6765).

Rendez-vous à un centre d'inscription MassHealth (MEC) pour vous inscrire en personne. Reportez-vous au Livret à l'usage des membres concernant la couverture médicale et l'Assistance en matière de paiements (Member Booklet for Health Coverage and Help Paying Costs) pour une liste d'adresses MEC.

Comment participer au processus de qualification :

1. Obtenez un Formulaire de Demande d'Inscription au Programme pour autistes

- a. Vous pouvez obtenir un Formulaire d'Inscription de votre Centre de soutien aux autistes local (voir la liste ci-après).
- b. Ces centres offrent aussi de l'aide dans la préparation des Formulaires d'Inscription.
- c. Le Service pour Autistes mettra tous ses formulaires à disposition sur le site DDS
 - www.mass.gov/DDS sous la rubrique « Autism Spectrum Services » [Services de spectre autistique]

2. Remplissez le Formulaire de Demande d'Inscription

Vous devrez fournir les informations suivantes en remplissant le formulaire :

1. **date de naissance de votre enfant**
2. **numéro de sécurité sociale de l'enfant**
3. **numéro d'identification MassHealth de l'enfant**

3. Envoyez le Formulaire de Demande d'Inscription

- Tout formulaire soumis doit porter un cachet de la poste ou un timbre indiquant une date comprise **entre le 17 et le 31 octobre 2017**.
- Le Service pour Autistes rejettera toute demande d'inscription postée en dehors de ces dates.
- Veuillez remplir le formulaire à l'encre en écrivant lisiblement.
- Merci de signer le formulaire à la plume.
- **UNE SEULE DEMANDE D'INSCRIPTION PAR ENFANT** - Le Service pour Autistes rejettera les formulaires multiples.
- Merci d'expédier votre formulaire par le Service postal (le Service pour Autistes ne pouvant recevoir les formulaires de la main à la main) à l'adresse suivante :
AUTISM DIVISION of DDS
Att. Autism Program Application Form
500 Harrison Avenue, Boston, MA 02118

Le Service pour Autistes du DDS considère comme étant d'une importance prioritaire que le processus de demande d'Inscription au Programme d'Autorisation spéciale pour Autistes soit pleinement accessible aux familles d'enfants autistes et à ces derniers, même s'ils proviennent de milieux linguistiquement et culturellement différents.

Des services de traduction et d'interprétariat sont offerts gratuitement à tous les participants.

MESSAGE AUX FAMILLES D'ENFANTS EN BAS ÂGE ATTEINTS D'AUTISME

La présente notification ainsi que d'autres informations concernant l' autorisation spéciale sont disponibles sur le site Web du DDS à l'adresse www.mass.gov/DDS sous la rubrique « Autism Spectrum Services » (Services de spectre autistique), de même qu'aux centres de soutien aux autistes financés par le DDS. Les documents sont disponibles en arabe, chinois, français, créole haïtien, khmer, portugais, russe, espagnol, thaïlandais et vietnamien. Pour des informations complémentaires au sujet du Programme d'Autorisation spéciale pour Autistes, veuillez entrer en contact avec votre Centre de soutien aux autistes local par un courrier électronique à AutismDivision@state.ma.us, ou appelez l'Autism Division de DDS au 617-624-7518.

Liste des Centres de soutien aux autistes :

ACL: Community Resources for People with Autism (CRPA)

116 Pleasant Street
Easthampton, MA 01027
Tél. 413-529-2428 : au service de la région ouest du Massachusetts

Advocates: Autism Alliance of MetroWest (AAMW)

1881 Worcester, Road Suite 100A
Framingham, MA 01701
Tél. 508-652-9900 : au service de la région métropolitaine ouest de Boston

Community Autism Resources (CAR)

33 James Reynolds Rd, Unit C
Swansea, MA 02777
Tél. 508-379-0371 : au service de la région sud-est du Massachusetts

HMEA: Autism Resource Center

71 Sterling Street
West Boylston, MA 01583
Tél. 508-835-4278 : au service de la région centrale du Massachusetts

NEARC: The Autism Support Center

6 Southside Road
Danvers, MA 01923
Tél. 978-777-9135 : au service de la région nord-est du Massachusetts

TILL, Inc.: Autism Support Center

20 Eastbrook Road
Dedham, MA 02026
Tél. 781-302-4600, poste 4661 : au service de la région métropolitaine de Boston

The Arc of South Norfolk: The Family Autism Center

789 Clapboardtree Street
Westwood, MA 02090
Tél. 781-762-4001, poste 395 : au service de la région de Norfolk County

www.mass.gov/DDS
Autism Spectrum Services

Les informations sont aussi disponibles en :
arabe, chinois, français, créole haïtien, khmer, portugais, russe, espagnol, thaïlandais et vietnamien.